



RAPPORT D'ACTIVITES 2014-2019

PAPI du Pays de Saint Gilles



**PAYS DE
SAINT GILLES
CROIX DE VIE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Couverture crédit drone photo AED

INTRODUCTION

Suite à la tempête Xynthia de 2010, et dans le cadre plus général du PSR (Plan de Submersions Rapides) un fond de solidarité d'un montant de 500M€, a été mis en place pour favoriser les travaux visant à conforter ou créer les dispositifs de protection des populations contre les inondations.

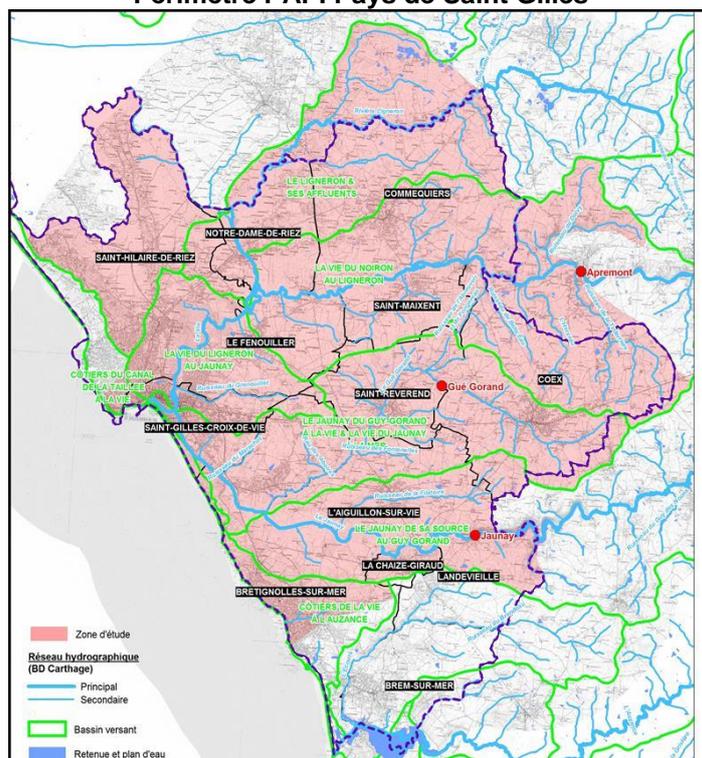
Ce fond peut être sollicité tant en fluvial qu'en littoral à la seule condition, d'avoir mis en place un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) pour une durée de 6 ans.

L'objectif de ce dispositif est notamment de vérifier avec les acteurs locaux que les travaux de protection sont bien appropriés et inscrits dans une approche complète de la problématique. C'est la raison pour laquelle le PAPI traite de l'ensemble des thématiques entrant dans le champ de la prévention des inondations, à savoir :

- Axe 0 : Animation du PAPI ;
- Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : surveillance, prévisions des crues et des inondations ;
- Axe 3 : alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Axe 6 : ralentissements des écoulements ;
- Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est compétente en matière de Défense contre la Mer et a été désignée comme porteuse du projet PAPI.

Périmètre PAPI Pays de Saint Gilles



A l'issue du diagnostic et de la phase études, le programme PAPI a été validé par le Comité Inondation Plan Loire le 17 octobre 2013, et doit être mis en œuvre sur 6 ans (2013-2018). Il est composé de 45 actions réparties suivant 8 axes.

En 2018, afin de compléter ce programme, un avenant à la convention PAPI a été signé dans lequel une nouvelle action a été proposée et des compléments ont été apportés à 3 actions.

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de développer l'accompagnement des propriétaires dont les bâtiments sont inclus dans les périmètres PPRL. Dans cette optique, 2 nouvelles actions sont proposées. Par ailleurs, il est prévu de compléter le programme par une nouvelle action pour engager une réflexion pour l'élaboration d'un PAPI 2 à l'échelle du territoire intercommunal.

Ce document présente le bilan technique et financier du programme d'actions sur la période (2013-2019).

AXE 0 ANIMATION DU PAPI

L'animation du PAPI se répartit suivant les 7 axes du programme.

L'état d'avancement est présenté dans le tableau suivant :

- 51% des actions sont aujourd'hui réalisées.
- 30% des actions ont été engagées dès 2014 et se poursuivent encore aujourd'hui. Il s'agit notamment d'actions en lien avec l'observatoire du littoral et du suivi des ouvrages.
- 13% des actions sont en partie réalisées avec les fonds propres de la Communauté de Communes, la partie des actions programmées et prévues au plan de financement n'ont pas été réalisées.
- 6% des actions ne sont pas réalisées. Un tableau p.42 détaille les actions non réalisées et non engagées.

	Actions réalisées	Actions réalisées partiellement sans utilisation des fonds prévus	Actions engagées ou en continues	Actions non réalisées	Projet d'avenant
AXE 0	0	0	1	0	
AXE 1	6	0	4	0	- action 1.11
AXE 2	1	0	2	0	
AXE 3	5	0	2	0	
AXE 4	3	0	0	1	
AXE 5	1	0	1	0	- action 5.3 - action 5.4
AXE 6	4	0	2	1	
AXE 7	4	6	2	1	- action 7.14
TOTAL	24	6	14	3	4
POURCENTAGE	51%	13%	30%	6%	

Plan de financement	1 équivalent mi-temps= 25 000€ depuis 2014 soit 150 000€
Indicateurs de suivi/réussite	Rapports d'activité annuel.
Etat d'avancement	Réalisé en continu ou engagé

AXE 1 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

Action 1.1 Améliorer la connaissance des phénomènes

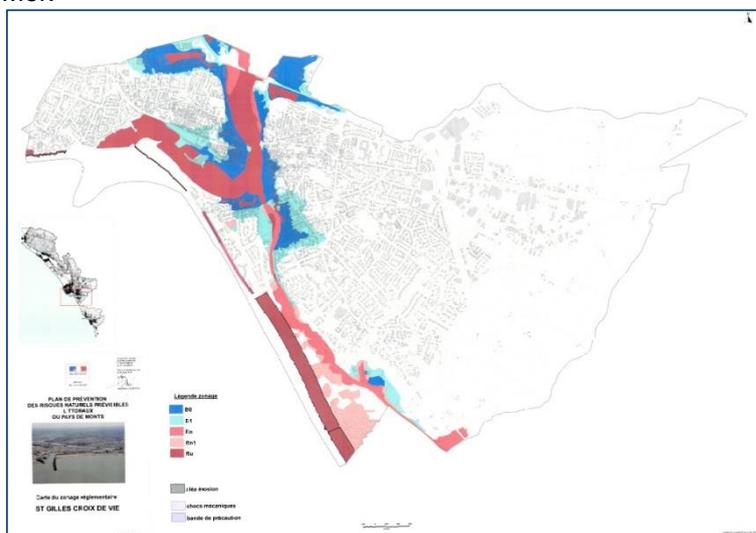
Action 1.2 Améliorer la connaissance des enjeux et des risques

Actions liées à l'élaboration du PPRL qui ont été prescrites le 06/07/2012 et approuvées le 30/03/2016.

Rappel du calendrier :

- Prescription PPRL le 06/07/2012 ;
- Approbation cartes d'aléas le 16/12/2014 ;
- Concertation avec le public du 27/07/2015 au 29/09/2015 ;
- Réunions publiques 27/07/2015, 28/07/2015 et 15/09/2015 ;
- Consultation des élus, EPCI et chambres consulaires 4^{ème} trimestre 2015 ;
- Enquête publique du 28/12/2015 au 29/01/2016 ;
- Approbation le 30/03/2016.

Le PPRL s'applique sur les communes de Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie, le Fenouiller et Brétignolles sur Mer.



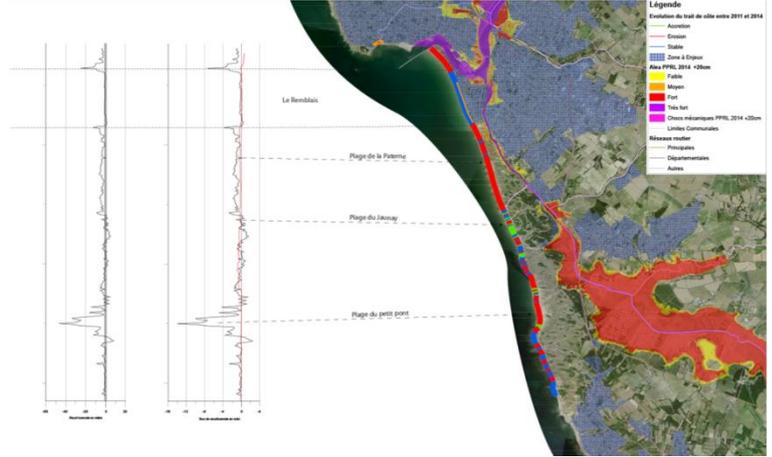
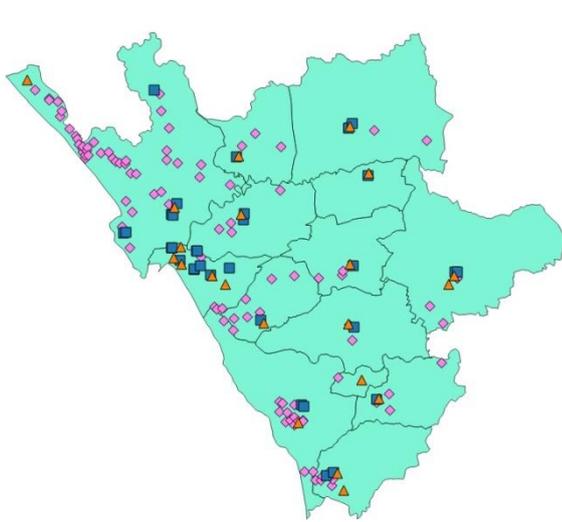
PPRL du Pays de Monts

Plan de financement	Financement FPRNM= 40 000€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	Arrêté d'approbation 30 mars 2016
Etat d'avancement	Réalisé

Action 1.3 Mettre à jour et entretenir une base de données « enjeux » sur le territoire du canton de Saint Gilles Croix de Vie

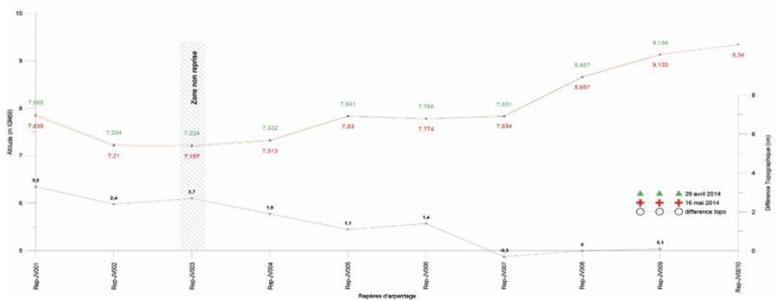
Action 1.5 Centraliser dans un SIG toutes les données utiles à la prévention des inondations et favoriser le partage de ces données dans le cadre du partenariat GEOPAL

En lien avec les actions menées dans le cadre de l'observatoire du littoral (action 2.3).



Extrait carte du littoral : évolution du trait de côte, risques et enjeux

Ces actions sont illustrées par la création d'une base de données sur les ouvrages littoraux. Sur chaque ouvrage est apposé un ou plusieurs clous d'arpentage en crête. Les clous sont ainsi suivis au DGPS afin de connaître d'une part la hauteur de protection de l'ouvrage mais aussi son évolution altimétrique dans le temps. Ces informations sont une aide à la décision et permettent de prévenir d'un éventuel affaissement de l'ouvrage.



Exemple d'utilisation : localisation d'une zone d'affaissement sur l'ouvrage des Doddées à Brétignolles sur Mer

Plan de financement	Action conduite dans le cadre de l'animation du PAPI.
Indicateurs de suivi/réussite	Création de données SIG. Participations aux groupes de travail et aux échanges de l'OR2C
Etat d'avancement	Réalisé en continu ou engagé

Action 1.4 Décliner à un niveau local le protocole régional pour le retour d'expérience

Pour enrichir nos connaissances et notre mémoire des événements, un protocole de collecte de données suite à des submersions marines ou des phénomènes d'inondation a été mis en place.

Le protocole de collecte des données a été diffusé à chaque mairie le 10/08/2015. Il prend la forme d'une fiche remplissage en ligne pour être transmise par mail. Ce protocole doit permettre le recensement des principaux dégâts via la prise de photographies et le relevé des principales laisses de crue ou laisses de mer.



Evénement	Date
BORDEREAU DE TERRAIN	

Commune

<input type="checkbox"/> L'ANGILLON SUR VIE	<input type="checkbox"/> BRETAGNOLLES SUR MER	<input type="checkbox"/> LA CHAIZE GIRAUD
<input type="checkbox"/> COEX	<input type="checkbox"/> COMMEQUIERS	<input type="checkbox"/> LE FENDOUILLER
<input type="checkbox"/> GIVRAND	<input type="checkbox"/> LANDEVIELLE	<input type="checkbox"/> NOTRE DAME DE RIEZ
<input type="checkbox"/> SAINT GILLES CROIX DE VIE	<input type="checkbox"/> SAINT HILAIRE DE RIEZ	<input type="checkbox"/> SAINT MAIXENT SUR VIE
<input type="checkbox"/> BREM SUR MER	<input type="checkbox"/> SAINT REVENEND	

Adresse postale du levé

Date du levé

Pièces jointes	Nom du fichier informatique
<input type="checkbox"/> Plan situation	
<input type="checkbox"/> Plan de masse	
<input type="checkbox"/> Photo 1	
<input type="checkbox"/> Photo 2	
<input type="checkbox"/> Photo 3	
<input type="checkbox"/> Photo 4	

Description et commentaires

Renseignements sur le levé (Lambert 93)

X=

Y=

Z= IGN 69 CM

Fiches à adresser à s.givran@payssaintgilles.fr ou c.bethus@payssaintgilles.fr

Plan de financement	Action conduite dans le cadre de l'animation du PAPI.
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en place du protocole d'échange avec les mairies
Etat d'avancement	Réalisé

Action 1.6 Améliorer la connaissance du risque de rupture des barrages d'Apremont, du Gué Gorand et du Jaunay

Les études de dangers des 3 barrages sont réalisées.

Lors des COPIL du 23/06/2015, du 14/06/2016 et 21/07/2017, il est rappelé que les PCS et les DICRIM doivent être en cohérence avec les études de dangers. Ces études doivent permettre d'orienter la réflexion sur l'aménagement du territoire communal.

Plan de financement	SIAEP de la Haute Vallée de la Vie, SIAEP du Pays de Brem = 100 000€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	EDD des 3 barrages
Etat d'avancement	Réalisé

Action 1.7 Poser des repères de submersions marine et d'inondation

A ce jour, 5 repères Xynthia sont posés, 3 quai Gorin, 1 quai Grenier et 1 rue des Roussières (quartier du Maroc). Ils ont fait l'objet des fiches descriptives qui ont été transmises aux services de l'Etat. Par ailleurs, en relation avec les riverains de Marie Beaucaire des laisses de crues Xynthia ont été relevées au GPS sur les murs de maison ou de clôtures.

		FICHE DE REPERE DE CRUE		N°SGCV-05		
Evénements :		Xynthia	Date événement	28 février 2010	Commune	St Gilles Croix de Vie
Type inondation :		submersion marine	Cours d'eau	Estuaire de la Vie	Lieu	Quartier du Maroc – rue de la Roussière.
Coordonnées géographiques (Lambert 93)		X=322 987.537 Y=6 633 454.849		Nivellement	NGF69	3.75m
Observations		Repère incrusté dans un mur en pierre à l'intersection rue de la Roussière et rue de la Garance				
Repère		Repère de crue Xynthia	Date de pose	07 juillet 2015	Opérateur	CDC PSGCV
Photos			Plan de situation			
						
						

Plan de financement	Action conduite dans le cadre de l'animation du PAPI.
Indicateurs de suivi/réussite	Pose de 5 repères Xynthia.
Etat d'avancement	Réalisé

Action 1.8. Achever la rédaction des DICRIM

La rédaction du DICRIM est achevée pour 14 communes avec l'appui de la Maison des Communes 85.

COMMUNES	ETAT AVANCEMENT
	DICRIM
L'AIGUILLON-SUR VIE	réalisé
BRETIGNOLLES SUR MER	réalisé
LA CHAIZE GIRAUD	réalisé
COEX	réalisé
COMMEQUIERS	réalisé
LE FENOUILLE	réalisé
GIVRAND	réalisé
LANDEVIEILLE	réalisé
NOTRE-DAME-DE-RIEZ	réalisé
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	réalisé
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	réalisé
SAINT-MAIXENT-SUR-VIE	réalisé
BREM-SUR-MER	réalisé
SAINT-REVEREND	réalisé

Plan de financement	Les communes ont financé la rédaction des DICRIM. Partenariat Maisons des Communes
Indicateurs de suivi/réussite	La rédaction des DICRIM des 14 communes est achevée.
Etat d'avancement	Réalisé

Action 1.9 Engager des campagnes de communication et sensibilisation pour la prise de conscience et la connaissance de la gestion du risque pour les différents aléas recensés

La prise de conscience et la connaissance de la gestion des risques est un axe important du PAPI. Depuis 2014, plusieurs actions ont été menées :

- Réunions publiques du 21/04/2015 (Marie Beaucaire) et le 30/07/2015 (Saint Hilaire de Riez).



Réunion publique St Hilaire de Riez 30/07/2015

- Une page est dédiée au PAPI sur le site internet intercommunal ;
- Plusieurs communes mettent en ligne leur DICRIM sur leurs sites internet ;

- L'exercice « submersion marine » organisé sur St Gilles Croix de Vie le 19/10/2015 a fait l'objet d'une couverture médiatique importante (TV, presse) mais aussi sur les réseaux sociaux ;



France 3 19/10/2015

- Des animations sont organisées par le garde du littoral à destination de 14 classes du primaire. Les notions de préservation et de fragilité du milieu dunaire sont abordées.



Animation garde du littoral (printemps 2016)

- A l'automne 2016, suite au comblement d'un caoudeyre entre les Becs et les Mouettes (Saint Hilaire de Riez), 530 élèves des écoles du territoire de la Communauté de Communes ont participé à une opération la végétalisation de la dune.



L'avenant 2018 prévoyait la mise en place d'une action pour renforcer et développer de nouvelles actions à destination du jeune public. Toutefois, la difficulté à mettre en place cette action auprès des collégiens impose de réorienter cette action et son financement vers l'accueil de l'exposition itinérante sur la culture du risque réalisée par le PAPI de la Baie de Bourgneuf. Actuellement, la venue d'une exposition itinérante existante est à l'étude pour 2020-2021.

Plan de financement	Actions conduites dans le cadre de l'animation du PAPI. Financement (3 000€ HT) action « culture du risque » reportée
Indicateurs de suivi/réussite	Voir le détail ci-dessus. Action « culture du risque » reportée 2020/2021
Etat d'avancement	Réalisé en continu

Action 1.10 Analyse critique des connaissances des phénomènes dans l'estuaire de la Vie (tranche ferme). Modélisation hydraulique de l'estuaire de la Vie (tranche conditionnelle)

Cette action inscrite à l'avenant de 2018 a pour objectifs d'améliorer et conforter la connaissance des phénomènes et anticiper un éventuel programme d'actions par la réalisation de la modélisation des inondations et des submersions de l'estuaire de la Vie.

La tranche ferme a permis de :

- compiler et d'analyser les données existantes (bibliographie, levés de terrain, réglementation...).
- mettre en évidence les différences entre les 2 études (PPRL/PAPI) et préciser leurs limites, avantages et inconvénients.

La tranche conditionnelle a été affermie en janvier 2020.

Il faut noter que les résultats de cette modélisation serviront à l'étude du système d'endiguement du quai Gorin et du quai des Greniers mais également à l'élaboration du PAPI2 (action 1-11 de l'Avenant 2).

Plan de financement	150 000€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	Réalisation de la modélisation de l'estuaire de la Vie.
Etat d'avancement	Réalisé en continu

AXE 2 SURVEILLANCE ET PREVISION DES CRUES ET INONDATIONS

Action 2.1 Mettre en place un radar limnimétrique à l'entrée du port de Saint Gilles Croix de Vie et définir des seuils d'alerte

Le radar limnimétrique est installé depuis juin 2016, les mesures sont consultables en temps réel par interrogation à distance du matériel via un téléphone mobile (texto).

Suite à des discussions engagées en 2017, une convention a été signée en 2018 avec le SHOM pour intégrer le radar au réseau national.

Afin de se conformer aux exigences du SHOM, des ajustements sur les matériels ont été nécessaires. Les dernières modifications ont été réalisées en 2020, ce qui a reporté le développement de l'application proposée lors de l'avenant de 2018.

Le développement de l'application va ainsi être relancé courant 2020.



Port de pêche Saint Gilles Croix de vie Radar limnimétrique

Plan de financement	5 000€ HT (50% Etat, 50% CDC PSGCV)
Indicateurs de suivi/réussite	Exploitation des données recueillies par le matériel et développement de l'application
Etat d'avancement	Réalisé Développement de l'application en cours

Action 2.2 Examiner les conditions d'une amélioration du dispositif départemental de sécurité civile en appui des PCS à l'échelon territorial intercommunal (mutualisation des moyens, diffusion de l'information...).

Le dispositif de gestion de crise fait l'objet de mises à jour régulières notamment des PCS et du PSI (Plan de Sauvegarde Intercommunal). Les MAJ concernent par exemple :

- l'ajustement des fréquences de surveillance ;
- la modification de la procédure de communication ;
- la mise en place de témoins d'érosions nocturnes ;
- la prise en compte des moyens de surveillance (radar limnimétrique) ;
- la protection des personnes et des biens (pose des batardeaux).

Le rapport annuel des sorties du service lors des BMS ou VVS est présenté au groupe de travail « Défense contre la Mer » annuellement.

Les évolutions possibles ou nécessaires du PSI sont proposées et validées par les élus de la CDC du PSGCV. Par la suite, le document MAJ est envoyé à la Préfecture de la Vendée.

Par ailleurs, une convention a été signée entre la ville de St Gilles Croix de Vie et la CDC du PSGCV pour préciser les modalités de mise en place des batardeaux en fonction du protocole des alertes météo. Une remorque est aménagée uniquement pour le transport des batardeaux. Un registre des batardeaux est annexé au dossier de l'ouvrage quai Gorin quai des Greniers. Il a pour objectif de consigner toutes les opérations liées aux matériels (installation, maintenance, exercices).

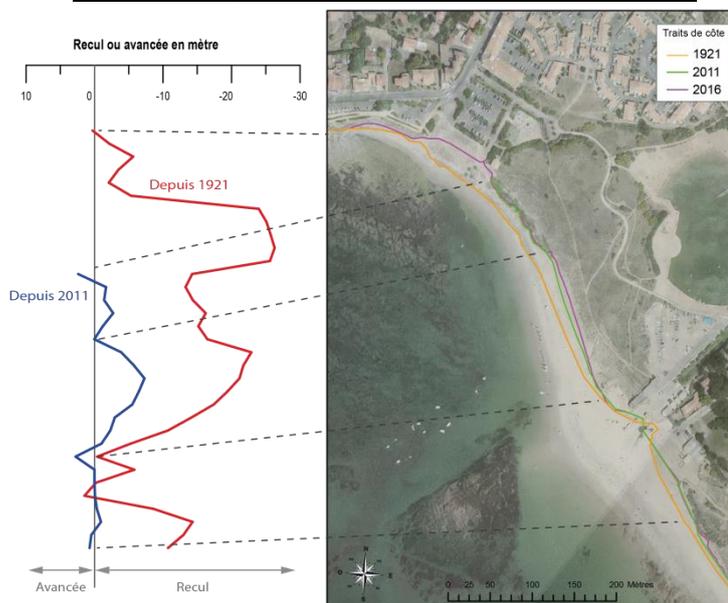
Plan de financement	Action conduite dans le cadre de l'animation du PAPI.
Indicateurs de suivi/réussite	Rapport groupe de travail Suivi registre des batardeaux.
Etat d'avancement	Réalisé

Action 2.3 Poursuite et maintien de l'Observatoire de l'évolution du trait de côte

Au sein de l'observatoire du trait de côte, plusieurs actions sont mises en place pour assurer le suivi géomorphologique du littoral :

- Le suivi du trait de côte, soit par photographies aériennes, soit par levés GPS ;

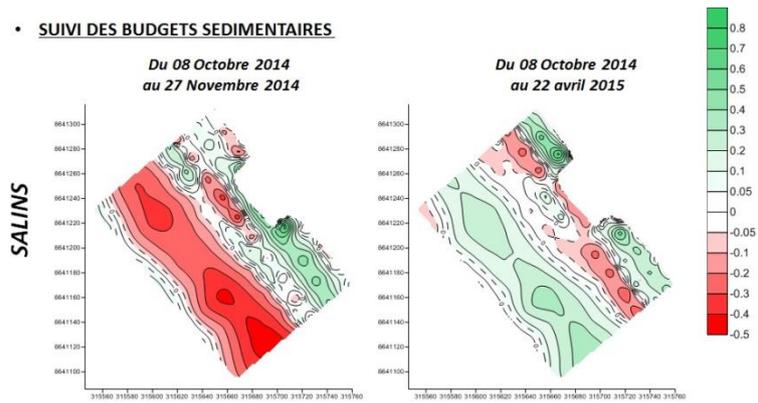
Année	Actions
2011	1 ^{er} levé du trait de côte
2016	2 ^{ème} levé du trait de côte
2018	3 ^{ème} levé du trait de côte



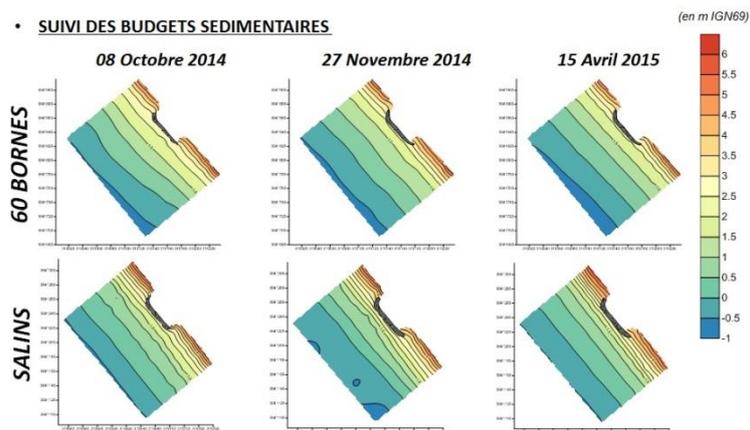
Exemple d'évolution du trait de côte à Brétignolles sur Mer

- Le suivi de 24 profils de plage répartis sur les 32km du littoral ;
- Le suivi de modèles numériques de terrain (MNT) qui permettent d'évaluer des budgets sédimentaires (ex : Salins/60 Bornes).

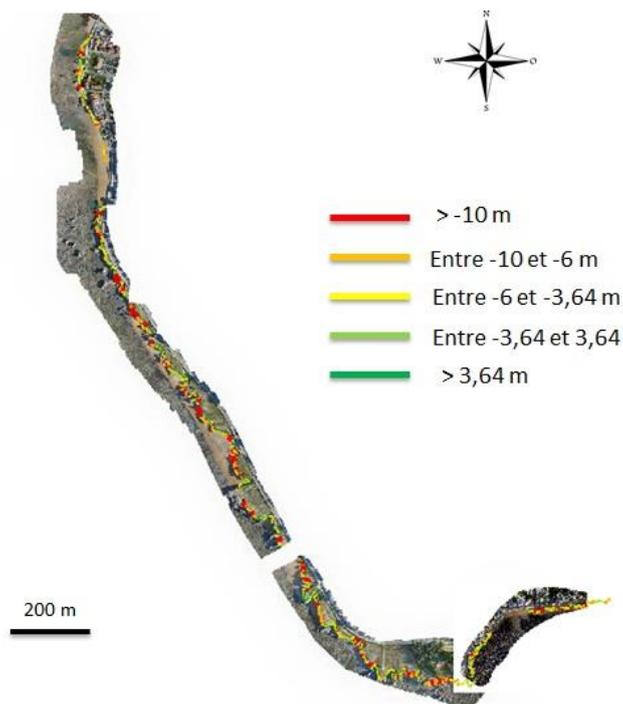
• **SUIVI DES BUDGETS SEDIMENTAIRES**



• **SUIVI DES BUDGETS SEDIMENTAIRES**



En 2016, une étude de la vulnérabilité de la corniche vendéenne sur la commune de Saint Hilaire de Riez a été menée par Guénoël TANGUY dans le cadre son stage de fin d'étude.



Evolution du trait de côte corniche Saint Hilaire de Riez

En 2017, le service a fait l'acquisition d'une nouvelle antenne GPS qui présente des avancées technologiques dont :

- Le Bullage électronique qui permet de compenser automatiquement l'inclinaison de la canne ;
- Mesures sans interruption en cas de perte de signal.

Plan de financement	Action conduite dans le cadre des missions du service DCM de la CDC du PSGCV
Indicateurs de suivi/réussite	Obtention de données d'évolution du trait de cote et programmation de travaux préventifs.
Etat d'avancement	Réalisé

AXE 3 ALERTE ET GESTION DE CRISE

Action 3.1 Poursuivre et achever l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde en lien avec les services de l'Etat

La rédaction des PCS est achevée pour 14 communes (dont Brem/Mer).
Lors des différents COPIL, il a été rappelé que ce document doit être mis à jour régulièrement (contacts, procédures...) notamment au regard des résultats du PPRL et des EDD.

Plan de financement	100% communes
Indicateurs de suivi/réussite	Toutes les Communes ont rédigé leurs PCS
Etat d'avancement	Réalisé

Action 3.2 Intégrer les résultats des études de dangers et ondes de submersion des 3 barrages dans les PCS des communes concernées, ainsi que les résultats du PPRL « Pays de Monts »

Lors des COPIL du 14/06/2016 et du 21/07/2017, il est rappelé que :

- A compter du 30/03/2016, les mairies devaient mettre en œuvre leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) dans un délai maximal de 6 mois. Cette obligation avait déjà été prise en compte par les municipalités concernées (cf action 3.1).
- Les études d'ondes de rupture des ouvrages doivent permettre d'organiser, le cas échéant, les dispositions relatives à la gestion de crise, et doivent donc être portées à la connaissance des maires, pour prise en compte dans leurs PCS.

Plan de financement	100% communes
Indicateurs de suivi/réussite	Les Communes ont rédigé leurs PCS en intégrant les résultats du PPRL et des EDD.
Etat d'avancement	Réalisé

Actions 3.3 Tester les Plans Communaux de Sauvegarde par des exercices de gestion de crise

2 exercices ont été organisés sur le territoire intercommunal. Sur les communes de Saint Gilles Croix de Vie et de Saint Hilaire de Riez.

- Saint Gilles Croix de Vie. Un exercice type ORSEC a été organisé par la Préfecture le 19/10/2015. Lors du COPIL du 14/06/2016, Monsieur BLANCHET fait part de son expérience. Le scénario fixé par les services préfectoraux a permis de tester le PCS avec notamment l'organisation de l'évacuation du quartier de la Roche-Bonneau. Des ajustements se sont avérés nécessaires, par exemple la diffusion de l'information par haut-parleur se révèle inefficace du fait de l'isolation des maisons. Pour la ville de Saint Gilles Croix de Vie, cet exercice s'est révélé rassurant pour la population, les élus et les techniciens.

À Saint-Gilles : fausse submersion, vrai test

La ville s'est mobilisée hier pour une simulation d'évacuation grandeur nature dans le quartier de la Roche-Bonneau. L'idéal pour mesurer la cohérence du Plan communal de sauvegarde.

Reportage

C'est « pour de faux », mais quand même, c'est impressionnant. Poste de commandement communal en mairie, évacuation d'habitants du quartier de la Roche-Bonneau, regroupement dans un gymnase : hier après-midi, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, les organisateurs de l'exercice de simulation n'ont pas lésiné.

La Ville et la préfecture ont un objectif commun : vérifier, en conditions réelles, le bon enchaînement des mesures prévues dans le Plan communal de sauvegarde. Elles permettront de mettre les habitants à l'abri en cas de phénomène exceptionnel.

Ici, le scénario est simple. Le département est en alerte orange. Un fort coefficient de marée (110) va se conjuguer à des rafales de vents qui pourront aller jusqu'à 130 km/h. Une brèche dans la dune sud de la grande plage laisse redouter une submersion marine dans ce quartier qui compte plusieurs centaines de logements. La préfecture ne va pas tarder à déclencher l'alerte rouge et ordonner l'évacuation.

Consignes par haut-parleur

15 h. Les référents, des élus et du personnel communal, reviennent d'une première ronde : « On a fait des croix au sol pour signaler les maisons visitées. Pas de souci à signaler, les gens sont prévenus qu'il faudra évacuer quand on le leur demandera. »

De nombreuses maisons sont des résidences secondaires, inoccupées l'hiver. Au final, une vingtaine de personnes acceptent de se déplacer pour les besoins de l'exercice. « Je fais ma peinture », s'excuse un monsieur. Pas de souci : pour tester le bon fonctionnement du dispositif, il n'est pas besoin de déplacer tout le



Un véhicule de la police municipale a sillonné les rues du quartier de la Roche-Bonneau pour inviter les habitants à évacuer. Un exercice dans le cadre d'une simulation. Elle permet de tester la cohérence du plan communal de sauvegarde.

monde. La marée est prévue à 16 h. Le quartier devra être entièrement désert à 17 h.

Matelas, couvertures...

Les référents font un deuxième tour pour prévenir qu'il faut évacuer. Un véhicule de la police municipale redonne les consignes par haut-parleur. Les habitants qui le souhaitent peuvent gagner un point de regroupement. Deux ravettes de la Ville les attendent. Direction le gymnase de la Chapelle. Là encore, la commune montre qu'elle a tout prévu : point d'accueil avec questionnements sur

la rue d'habitation et les voisins pour un nouveau pointage des besoins, matelas, couvertures...

Accueillis avec café et bricoche, les courageux qui ont accepté l'exercice sont plutôt contents : « C'est très bien organisé. Ça rassure. » Une dame souligne : « De chez moi, on n'entendait pas le haut-parleur. Heureusement que des personnes sont venues frapper... »

Le maire, François Blanchet, et le secrétaire général de la préfecture, Jean-Michel Jumez, soulignent tous les deux le succès de l'opération : « À part quelques détails à revoir ici ou

là, on peut dire que ça fonctionne. » Une bonne « pub » pour la sensibilisation aux risques qui n'est pas pour déplaire au commandant Yannick Bourcier, pompier chargé de la planification des secours au Sdis, le service départemental d'incendie et de secours : « Une évacuation, c'est un sauvetage anticipé. C'est beaucoup moins dangereux. »

Claire HAUBRY.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr/saintgilles

- Saint Hilaire de Riez. Un exercice a été organisé dans la nuit du 2 au 3 février 2017.

Saint-Hilaire-de-Riez

Deux heures d'exercice au milieu de la nuit

Sinistre, inondation, coupure d'électricité... L'exercice n'a pas laissé de répit aux élus et aux personnels municipaux.

Le plan communal de sauvegarde a été déclenché dans la nuit du 2 au 3 février. Mais pour de faux... Il s'agissait d'une mise en situation pour les élus et les personnels municipaux, avec le concours des pompiers de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

À 23 h, Monique Moizeau, l'adjointe au maire, d'astreinte, a été appelée par les pompiers. La simulation visait à mettre en place une cellule de crise pour l'hébergement d'une cinquantaine de personnes à transporter et reloger à la suite d'un sinistre dans un bâtiment HLM et la mise en place d'une chapelle ardente.

Compte tenu de la tempête, la cellule de crise a dû également gérer plusieurs événements fictifs : des inondations, un échouage de véhicule, un poteau électrique tombé sur une maison et même la coupure du ravitaillement électrique de l'hôtel de ville. L'exercice s'est achevé à 1 h 15.

Ouest France 06 février 2017

Plan de financement	En régie par les Communes
Indicateurs de suivi/réussite	Exercices communes de Saint Gilles Croix de Vie et de Saint Hilaire de Riez.
Etat d'avancement	Réalisé

Action 3.4 Tester le Plan de Sauvegarde Intercommunal par des exercices de gestion de crise

Depuis 2012, le PSI est déclenché lors des BMS et des VVS. Cette procédure, aujourd'hui bien rodée, a fait l'objet de nombreux ajustements, comme la prise en compte des batardeaux quai Gorin et quai des Greniers par exemple.

Par ailleurs, les services ont été associés lors de l'exercice type ORSEC du 19/10/2015 (cf action 3.3) avec notamment la pose des batardeaux. Il fait suite à une formation proposée aux services techniques de la ville.

Détail des interventions dans le cadre du PSI :

	Hiver 2014-2015	Hiver 2015-2016	Hiver 2016-2017	Hiver 2017-2018	Hiver 2018-2019
Installations des batardeaux	3	2	2	2	1
PSI	15	16	7	17	

Plan de financement	En régie par la CDC du PSGCV
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'exercices et mesures correctives apportées au Plan Intercommunal de Sauvegarde Cf tableau ci-dessus.
Etat d'avancement	Réalisé

Action 3.5 Uniformiser les consignes de gestion et niveau d'alerte pour les 3 grands barrages d'Apremont, du Jaunay et du Gué Gorand

L'uniformisation des consignes de gestion et niveau d'alerte pour les 3 grands barrages d'Apremont, du Jaunay et du Gué Gorand a été réalisée par les services de l'Etat.

Plan de financement	Etat 50%, gestionnaires des barrages 50%
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en application des consignes uniformisées des barrages
Etat d'avancement	Réalisé

Action 3.6 Mise à jour régulière de la liste de contacts du ST (Système d'Alerte Téléphonique)

Le Système d'Alerte Téléphonique est en place depuis 2012. Pour rappel, la télé alerte permet de contacter, notamment en cas de risques majeurs, l'ensemble de la population sur tous médias (téléphone, mobile, SMS, mail, fax, panneaux d'affichages). Les habitants sont prévenus dans un délai extrêmement court : avec un message de 30s, 50 000 personnes peuvent être jointes en moins de 30mn.

La CDC du PSGCV met à disposition le logiciel d'appel, mais ce sont les communes qui restent maitresses de l'établissement et de la mise à jour des listes, ainsi que des procédures de déclenchement.

Dans le cadre de la procédure des marchés publics, un nouveau contrat a été signé avec la société CEDRALIS. 12 communes ont retenu la solution. Les élus et le personnel communal ont pu bénéficier d'une journée de formation en octobre 2015.



Formation SAT le 06/10/2015

Une nouvelle consultation a été lancée en 2020. C'est l'entreprise CII Telecom qui a été retenue. Les communes et les différents utilisateurs ont été formés les 16 et 17 juillet 2020.

Plan de financement	CDC du PSGCV + Communes
Indicateurs de suivi/réussite	Bon fonctionnement du système en cas d'alerte
Etat d'avancement	Réalisé en continu

Action 3.7 Prévoir la fermeture des routes et la mise en place de déviations sur les axes vulnérables aux inondations.

Lors des épisodes tempétueux les communes littorales mettent en place de la signalisation et des barrières sur les secteurs sensibles (Pelle à Porteau) ou aux accès plage.



Fermeture accès plage Les Demoiselles «vigilance jaune »

Plan de financement	En régie communale
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en place de déviation lors d'évènements majeurs d'inondation
Etat d'avancement	Réalisé en continu

AXE 4 PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME

Action 4.1 Elaborer le PPRL « Pays de Monts »

Le PPRL « Pays de Monts » a été prescrit par arrêté préfectoral le 06/07/2012. Il couvre les communes de Saint-Hilaire-de-Riez, Saint-Gilles-Croix de Vie, le Fenouiller et Brétignolles-sur-Mer. L'arrêté d'approbation du PPRL « Pays de Monts » est daté 30/03/2016.

Rappel du calendrier :

- Prescription PPRL le 06/07/2012 ;
- Approbation cartes d'aléas le 16/12/2014 ;
- Concertation avec le public du 27/07/2015 au 29/09/2015 ;
- Réunions publiques 27/07/2015, 28/07/2015 et 15/09/2015 ;
- Consultation des élus, EPCI et chambres consulaires 4^{ème} trimestre 2015 ;
- Enquête publique du 28/12/2015 au 29/01/2016 ;
- Approbation le 30/03/2016.

Depuis le 30/03/2016, le PPRL devient applicable au titre de servitude d'utilité publique.

Plan de financement	Cf plan de financement action 1.1
Indicateurs de suivi/réussite	Arrêté d'approbation du PPRL le 30/03/2016
Etat d'avancement	Réalisé

Action 4.2 Mettre en conformité les PLU avec le PPRL « Pays de Monts »

Lors des COPIL du 14/06/2016 et du 21/07/2017, il a été rappelé que la mise à jour du PLU devait être effective dans un délai de 2 ans pour intégrer les nouvelles contraintes (cartographie, règlement) issues du PPR approuvé. Cette contrainte est aujourd'hui intégrée par les 4 communes concernées.

Communes	MAJ du PLU (arrêté)
Brétignolles sur Mer	30/04/2019
Le Fenouiller	01/09/2016
Saint Gilles Croix de Vie	28/10/2016
Saint Hilaire de Riez	18/04/2016

Plan de financement	Intégré dans les révisions des documents d'urbanisme
Indicateurs de suivi/réussite	Approbation des modifications des documents d'urbanisme. Cf. tableau ci-dessus
Etat d'avancement	Réalisé

Action 4.3 Mettre en conformité les PLU avec les études d'onde de rupture des barrages et études de dangers

A ce jour, l'état d'avancement des études de dangers est le suivant :

- Barrage d'Apremont : EDD réalisé – en attente arrêté Préfectoral.
- Barrage du Gué Gorand : Arrêté Préfectoral n°17-DDTM85-319 du 15/05/2017.
- Barrage du Jaunay. Arrêté Préfectoral n°17-DDTM85-320 du 15/05/2017.

Lors des COPIL de 2016 et 2017, il a été rappelé que l'obligation porte sur l'organisation des secours (PCS) mais il n'existe pas de dispositions réglementaires permettant de prendre en compte la cartographie des ondes de rupture de barrage dans les PLU.

Plan de financement	Intégré dans les révisions des documents d'urbanisme
Indicateurs de suivi/réussite	Approbation des modifications des documents d'urbanisme
Etat d'avancement	Non réalisé

Action 4.4 Intégrer dans le nouveau projet de SCOT le risque d'inondation

Le Conseil Communautaire a approuvé par délibération du 30/06/2016, complétée par celle du 09/02/2017, le SCOT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Créé par la loi SRU de 2000 puis renforcé par la loi Grenelle II de 2010, le SCOT a pour but de mettre en cohérence les politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, d'implications commerciales, de grands équipements...Il établit les orientations de développement et les conditions d'urbanisation du territoire à l'horizon 2020.

Par ailleurs, le SCOT prend en compte les risques d'inondation, d'érosion du trait de côte.

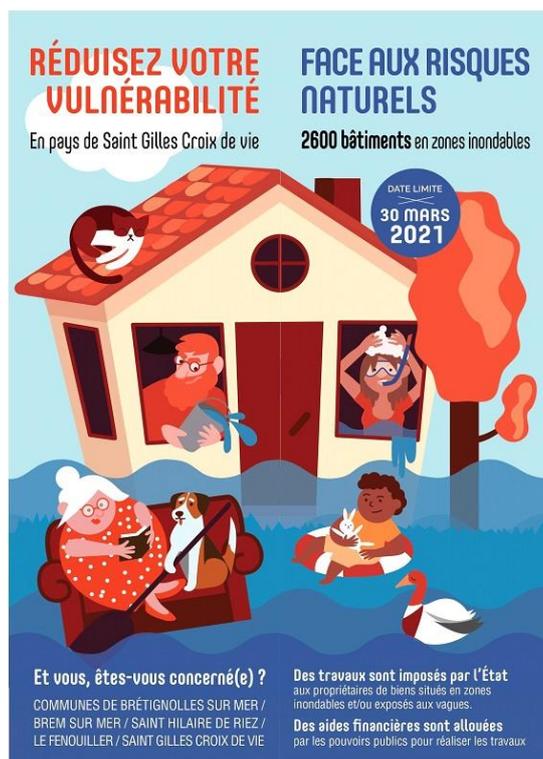
Plan de financement	100% CDC PSGCV
Indicateurs de suivi/réussite	Délibérations du 30/06/2016 et du 09/02/2017
Etat d'avancement	Réalisé

AXE 5 REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Action 5.1 Assurer l'application du programme de réduction de la vulnérabilité défini dans le PPRL et engager une campagne de sensibilisation des propriétaires concernés.

Action 5.2 Réaliser les travaux prescrits dans le PPRL.

Dans le cadre de l'avenant 2018, une plaquette a été conçue pour sensibiliser les propriétaires concernés à réaliser les travaux de réduction de vulnérabilité. 8 100 plaquettes ont été fournies aux communes qui en ont assuré la distribution auprès des administrés.



Une réunion de sensibilisation a été organisée par les services de l'état le 10 juillet 2018 à Saint Hilaire de Riez à destination de la Communauté de Communes et des services instructeurs des communes.

Plan de financement	50% Etat, 15% Région, 15% Département, 20% CDC PSGCV Coût= 1 825€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	Impression et distribution aux communes de 8 100 plaquettes
Etat d'avancement	Réalisé Nombre d'habitation ayant entrepris des travaux non connu

AXE 6 RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS

Action 6.1 Mettre en œuvre les prescriptions du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de Saint Gilles Croix de Vie

Les travaux prescrits par le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) sont engagés depuis 2015. Aujourd'hui, la réfection du réseau EP boulevard Pompidou et quai Gorin est achevée.



Ouest France 14 mars 2016



Bassin de rétention sous chaussée

Plan de financement	Financements non prévus dans le cadre du PAPI Commune= 100%
Indicateurs de suivi/réussite	Réfection réseau EP boulevard Pompidou et Quai Gorin
Etat d'avancement	Réalisé

Action 6.2 Réaliser les Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales sur les 13 communes sauf sur Saint Gilles Croix de Vie

Sur le territoire, 4 communes (dont Brem/Mer) ont réalisé leur SDGEP. Ces études permettent de réaliser le diagnostic du réseau pluvial, d'identifier les dysfonctionnements et de prescrire les travaux pour y remédier.

Lors du COPIL du 14/06/2016, il a été rappelé aux communes, qu'il s'agit d'une obligation imposée par le règlement du SAGE (article 3). Toutefois, le calendrier de réalisation de ces études n'est pas fixé.

Plan de financement	Financements non prévus dans le cadre du PAPI Communes= 100%
Indicateurs de suivi/réussite	4 communes sont dotées d'un SDGEP
Etat d'avancement	Réalisé en continu ou engagé

Action 6.3 Mettre en œuvre un pont en lieu et place des busages ø1000mm existants au niveau de la route franchissant le lac du Gué Gorand en partie amont du lac, sur la commune de Coëx.

En 2015, le bureau d'étude ARTELIA a été missionné pour étudier la mise en œuvre d'un ouvrage cadre en lieu et place des 3 busages existantes. Suite à ces conclusions, le bureau d'étude préconise la

réalisation d'un pont cadre 5X3 et la suppression des 3 buses Ø1000. Le coût de ces travaux estimé à 245 000€ HT est jugé beaucoup trop important. Cette action est donc reportée dans l'attente d'une nouvelle solution technique moins onéreuse.

Plan de financement	Financement non programmé dans le cadre du PAPI initial Estimation = 245 000€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	Travaux de modification du pont de la route de la Guérinière sur le lac du Gué Gorand
Etat d'avancement	Non réalisé - Abandonné

Action 6.4 Engager une étude hydraulique spécifique sur les débordements fréquents de l'Ecours et les risques encourus par les enjeux à proximité – proposer des aménagements en conséquence.

Cette action est prise en compte dans le PAPI des Olonnes qui en reste maître d'ouvrage.

En date du 26 mars 2020, cette action n'était pas engagée.

Cette action est inscrite à titre d'information dans le PAPI du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Plan de financement	/
Indicateurs de suivi/réussite	/
Etat d'avancement	/

Action 6.5 Réflexion sur l'opportunité de créer une zone d'expansion des eaux sur le secteur du Pinier, en amont du centre du bourg, sur la commune du Fenouiller

Lors des 2 derniers COPIL, les élus du Fenouiller ont confirmé que la réflexion pour la création d'une zone d'expansion des eaux sur le secteur du Pinier était engagée.

Plan de financement	Commune du Fenouiller
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en place d'une solution pérenne en accord avec le SDGEP à venir et réalisation des travaux
Etat d'avancement	Réalisé en continu ou engagé

Action 6.6 Réflexion sur l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et sur la création d'un bassin de rétention sur le secteur au sud du lieu-dit « le Grand Verger », sur la commune de Saint Hilaire de Riez

Sur le secteur dit « le Grand Verger », les travaux sont réalisés.



Plan de financement	Commune de Saint Hilaire de Riez = 100%
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en place d'une solution pérenne en accord avec le SDGEP et réalisation des travaux
Etat d'avancement	Réalisé

Action 6.7 Réflexion et projet d'intervention en cours sur le réseau en partie nord-ouest du bourg de Saint Révérend

En préparation du COPIL du 21/07/2017, M PRINCE (maire de Saint Révérend) a précisé que les travaux sur le réseau en partie nord-ouest du bourg de St Révérend étaient réalisés.

Plan de financement	Commune de Saint Révérend= 100%
Indicateurs de suivi/réussite	Mise en place d'une solution pérenne en accord avec le SDGEP et réalisation des travaux
Etat d'avancement	Réalisé

AXE 7 GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

Action 7.1 Travaux de rehaussement du quai Gorin et quai des Greniers, en rive droite de la Vie, à Saint Gilles Croix de Vie

Cette action représente l'investissement financier le plus important du PAPI.

Les travaux de rehausse du quai Gorin et du quai des Greniers débutés en 2014 ont été achevés en 2015 (réception 04/09/2015).

Les aménagements ont consisté à la rehausse des quais de manière à atteindre le niveau de protection stratégique retenu dans le PAPI de + 3,80m NGF quai Gorin et +3.90m NGF quai des Greniers.

Les ouvrages se composent d'une rehausse en remblai avec une carapace en enrochements et d'un muret béton. Dans son extrémité nord, les berges naturelles sont confortées par des techniques du génie végétal (rideau de pieux jointifs surmonté d'un talus végétalisé).

Le projet intègre 2 cales de mise à l'eau équipées d'un système de batardeaux.



Quai Gorin (juin 2017)



Quai Gorin (janvier 2015)



Quai Gorin-cale de mise à l'eau - batardeaux (juin 2015)



Quai des Greniers- cale de mise à l'eau (juin 2015)

En 2016, dans le cadre des travaux de réfection du réseau EP, les exutoires EP ont été condamnés. L'opération a consisté à rendre inerte les canalisations par l'injection de béton.

Dans le cadre de mise en place des consignes d'exploitation et d'entretien, un suivi est organisé :

- Mise en place de clous sur les enrochements pour évaluer leurs possibles mouvements ;
- Un relevé GPS très précis du muret ;
- Levé géomètre DPLG en 2016;
- Installation de 6 piézomètres (hiver 2016-2017).

Les digues sont prêtes, les enrochements posés

Les travaux, entamés en mai 2014 sur les quais Gorin et des Greniers, ont pris fin. Les acteurs de la défense contre la mer ont pris le temps de rassurer sur leur efficacité.



De nombreux élus concernés étaient là pour constater l'efficacité de la digue et des batardeaux.

Une nécessité

« Depuis que l'ouvrage est en place (début juin N.D.L.R), il y a eu des grandes marées, et cela s'est très bien passé », se réjouit le maire, François Blanchet. L'ouvrage ? Plus d'un kilomètre d'enrochement et un muret en béton qui forment une digue censée contenir la marée lorsque la nature se déchaîne. Entre les halles de la Vie et le pont de la Concorde, le fleuve, qui avait pour habitude de sortir de son lit plusieurs fois par an, est maintenant bien bordé. « Ce n'est peut-être pas le plus important des projets », avoue Christophe Chabot, président de la communauté de communes, mais « cinq ans après Xynthia, je suis vraiment heu-

reux de le voir aboutir pour éviter au maximum les phénomènes dramatiques ». Cette digue offre donc « de la sécurité ». Et il en fallait, car les études du programme d'Action de prévention des inondations (Papi) avaient démontré que le quai Gorin et le quai des Greniers étaient sensibles à la submersion marine lors d'événements exceptionnels.

La digue rehaussée d'un mètre

Le muret et l'enrochement inquisiteur à propos de leur esthétique. Le muret en béton anti-submersion n'est finalement pas choquant et l'enrochement est « très bien fait ». Concrètement, c'est un rehaussement de la digue de près « d'un

mètre » qui a été opéré. Un niveau de protection à la cote de référence Xynthia, plus 20 cm. La réception a aussi permis de montrer l'un des ingénieurs batardeaux amovibles, système qui permet de bloquer l'accès aux cales en cas d'alerte orange. Sa mise en place ne nécessite qu'une dizaine de minutes et il protège au même titre que la digue en cas de grande marée. Ces travaux de défense contre la mer se poursuivront dans l'hiver, à Saint-Hilaire, aux Becs, aux Demoiselles et aux Mouettes.

L'union fait la force

Ce que tous les élus tiennent à souligner est résumé dans la phrase de Nicole Guérin, conseillère régio-

nale, qui indique que ces travaux sont « l'union des hommes contre les drames ». La solidarité des communes du retro-littoral, qui pourraient ne pas se sentir concernées par ce qui se passe sur la côte, a aussi été applaudie. Financièrement, la répartition des dépenses a évité que la facture ne soit pas trop lourde pour la communauté de communes. L'État a subventionné le projet à hauteur de 40 % via le Papi. La communauté de communes s'est occupée de financer, 30 %. Enfin, la Région et le Département ont chacun pris en charge 15 % des coûts. Le total des opérations s'élève à 548 245 €.

Théo SORROCHE.

Ouest France 05/09/2015

Plan de financement	Etat 40%, Région 15%, Département 15%, CDC PSGCV 30% Coût de l'opération= 701 466,16€
Indicateurs de suivi/réussite	Réalisation des travaux de rehaussement sur les deux quais
Etat d'avancement	Réalisé

Action 7.2 Réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées sur le quartier Marie Beaucaire, à Saint Gilles Croix de Vie – engager une réflexion sur la faisabilité d'un rehaussement de quai.

Dès 2015, une réflexion a été engagée pour étudier la faisabilité de la mise en place d'une protection collective (réunion publique 21/04/2015). Toutefois, les résultats du PPRL ont remis en cause les 1^{ers} éléments de cette réflexion.

Aussi, lors du COPIL du 21/07/2017, afin d'améliorer et de conforter la connaissance des phénomènes et anticiper un éventuel programme d'actions, il a été proposé la réalisation de la modélisation des inondations de l'estuaire de la Vie.

Cette étude fait l'objet de l'action 1.10 du PAPI qui a été ajoutée à l'occasion du premier avenant.

Plan de financement	Etat 40%, Particuliers 60% Montant travaux estimés = 75 000€ HT
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'habitation ayant entrepris les travaux Etude faisabilité protection collective quai Marie Beaucaire
Etat d'avancement	Réalisé partiellement <i>(Réflexion engagée mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i>

A notre connaissance, aucune habitation n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées. De plus, les études de modélisation de l'estuaire de la vie permettront d'engager une réflexion plus poussée sur la rehausse des quais dans le prochain PAPI.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : action 5.3 et 5.4.

Actions 7.3 Réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées sur le secteur Boisvinet, à Saint Gilles Croix de Vie- maintenir, suivre et entretenir les protections existantes-établir un retour d'expérience.

Le suivi de ce secteur est assuré dans le cadre de l'observatoire du service du trait de côte. Le secteur de la Pelle à Porteau est très vulnérable. Les protections existantes sont régulièrement entretenues sur les fonds propres de la Collectivité.

Année	Actions
2015	Reprise de l'escalier Reprise des enrochements Rejointoiement mur maçonné
2016	Reprise des enrochements
2017	Pose de nouveaux enrochements



Avant



Après

Pelle à Porteau (mai 2017)

Plan de financement	Etat 40%, Particuliers 60% Montant travaux estimés = 25 000€ HT Observatoire du trait de côte
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'habitation ayant entrepris les travaux
Etat d'avancement	Réalisé partiellement <i>(Maintien des protections mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i>

A notre connaissance, aucune habitation sur le secteur n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : action 5.3 et 5.4.

Action 7.4 réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées sur le secteur avenue du Pont Neuf et Avenue Maurice Perray (Grande plage) à Saint Gilles Croix de Vie – maintenir et entretenir les protections existantes-établir un retour d'expérience

Cette action consiste à assurer le suivi et l'entretien des ouvrages de protections sur le site de la Grande Plage. Le système Stabiplage en place depuis 2013 et qui était très dégradé, a été retiré en 2017.

En 2018, à la suite d'une visite technique réalisée en régie, des travaux de reprise de la parafouille en enrochements et d'auscultation des palplanches ont été menés par la collectivité sur 113 615€ HT de fonds propres.



Auscultation des têtes de palplanches – Perré Sait Gilles Croix de Vie

L'auscultation des têtes de palplanches a mis en évidence un certain nombre de perforations qui ont été comblées début 2019.

Une étude structure approfondie (DIAG –APS) a été diligentée par la Collectivité en 2019 avec le Bureau d'Etude ARCADIS. Cette étude a permis de faire un diagnostic complet de l'ouvrages et proposer un premier retroplanning à moyen et long terme qu'il convient d'affiner avec une étude PRO (action 7.14 proposée dans l'Avenant n°2)

Plan de financement	Etat 40%, Particuliers 60% Montant travaux estimés = 62 5000€ HT Observatoire du trait de côte
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'habitation ayant entrepris les travaux
Etat d'avancement	Réalisé partiellement <i>(Maintien des protections mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i>

A notre connaissance, aucune habitation sur le secteur n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : actions 5.3 et 5.4.

Action 7.5-Secteur de la pointe de la Garenne déjà sous contrôle (observatoire du trait de côte) - maintenir, suivre et entretenir les protections existantes - établir un retour d'expérience
Action 7.6-Accompagnement d'une libre évolution du rivage, sur la Grand Plage, sur les communes de Saint Gilles Croix de Vie et de Brétignolles sur Mer

Ces 2 actions consistent à assurer le suivi et l'entretien des protections existantes sur la pointe de la Garenne ainsi que d'accompagner la libre évolution du rivage sur les côtes sableuses du territoire. Chaque année, la reprise des clôtures existantes est programmée principalement en fonction des dégâts infligés par les tempêtes hivernales.

Année	Linéaire de reprise de clôture
2015	3 450ml
2016	9 100ml
2017	7 695ml
2018	10 480ml



Plage du Petit Pont (Brétignolles sur mer) juin 2016

Plan de financement	Action conduite dans le cadre des missions du service DCM de la CDC du PSGCV
Indicateurs de suivi/réussite	Obtention de données d'évolution du trait de côte et programmation de travaux préventifs.
Etat d'avancement	Réalisé en continu ou engagé

Action 7.7-Réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées sur la route de la Corniche, secteur plage de la Sauzaie, à Brétignolles sur Mer - maintenir, suivre et entretenir les protections existantes - établir un retour d'expérience

Des interventions ponctuelles sont programmées en fonction de l'érosion et des dégâts constatés sur les ouvrages existants.

Année	Actions
2015	Rehausse des enrochements (la Sauzaie)
2017	Obstruction faille et comblement de la cavité (la Sauzaie)



Rehausse ouvrage existant (la Sauzaie) juin 2015

Plan de financement	Etat 40%, Particuliers 60% Montant travaux estimés = 25 000€ HT Observatoire du trait de côte
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'habitation ayant entrepris les travaux
Etat d'avancement	Réalisé partiellement <i>(Maintien des protections mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i>

A notre connaissance, aucune habitation sur le secteur n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : actions 5.3 et 5.4.

Action 7.8 Réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées sur l'avenue de l'Océan, secteur plage de la Parée à Brétignolles sur Mer - maintenir, suivre et entretenir les protections existantes - établir un retour d'expérience

Dans le cadre de l'entretien régulier de l'ouvrage et en fonction des dégâts infligés par les tempêtes hivernales, il est nécessaire de programmer la reprise des enrochements.

Année	Actions
2015	Reprise des enrochements
2016	Reprise des enrochements
2018	Reprise des enrochements
2019	Reprise des enrochements



Dégâts tempêtes hivernales 2015

Plan de financement	Etat 40%, Particuliers 60% Montant travaux estimés = 25 000€ HT Observatoire du trait de côte
Indicateurs de suivi/réussite	Nombre d'habitation ayant entrepris les travaux
Etat d'avancement	Réalisé partiellement <i>(Maintien des protections mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i>

A notre connaissance, aucune habitation sur le secteur n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : actions 5.3 et 5.4.

Action 7.9 Réflexion à mener pour le réaménagement du site au nord de la plage de la Parée (av de la Corniche) à Brétignolles sur Mer – réduire la vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées – établir un retour d'expérience

Ce secteur sensible fait l'objet d'un suivi régulier. En 2018, l'ouvrage a été repris dans sa totalité.



Par ailleurs, le travail de l'observatoire du littoral doit être poursuivi pour appréhender au mieux la dynamique de la falaise du Prégneau. Une inspection visuelle de la corniche est effectuée régulièrement. Les points les plus sensibles sont cartographiés et photographiés.



Réalisation : RWSC, 2018

Projection : RGF Lambert 93 ; Fond de carte : BD ORTHO2013 IGN

Sources : IGN, CAC PSGCV

Document de travail non communicable, Édité par le service Mer et Littoral

<p>Plan de financement</p>	<p>Réflexion réaménagement du site= 40 000€ HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune de Brétignolles sur Mer=50% - CDC du PSGCV=50% <p>Travaux protections rapprochées= 62 500€HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat 40% - Particuliers 60% <p>Observatoire du trait de côte</p>
<p>Indicateurs de suivi/réussite</p>	<p>Nombre d'habitation ayant entrepris des travaux - Montant des travaux réalisés - Nombre de personnes concernées</p> <p>Lancement d'une étude pour le réaménagement du site et proposition de solutions</p>
<p>Etat d'avancement</p>	<p>Réalisé partiellement</p> <p><i>(Les travaux de réaménagement au nord de la Parée sont achevés mais aucun travaux entrepris sur les habitations)</i></p>

A notre connaissance, aucune habitation sur le secteur n'a entrepris la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité dans le cadre des subventions proposées.

Il est proposé de modifier cette action en supprimant la partie « réduction de vulnérabilité des enjeux par la mise en place de protections rapprochées » et en reportant les fonds associés dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : actions 5.3 et 5.4.

Action 7.10-Etude de diagnostic "état des lieux" des digues du marais de la Basse Vallée de la Vie.

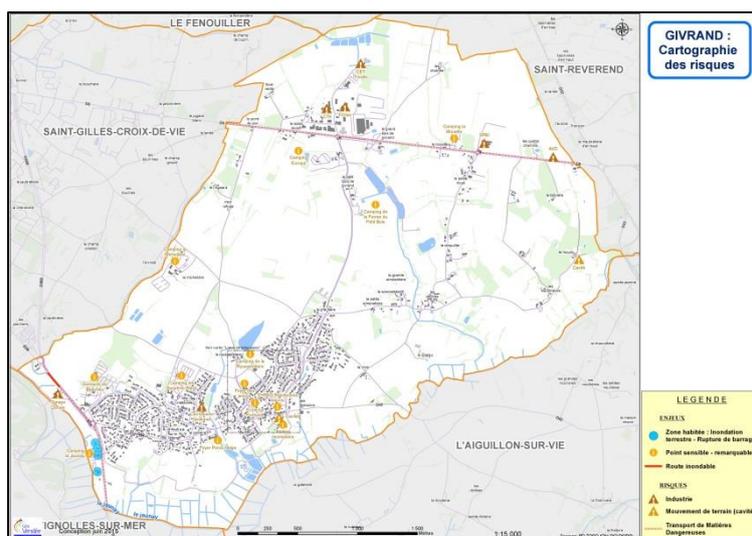
En 2018, le SMMVLJ a réalisé un diagnostic des digues du marais de la Basse Vallée de la Vie. Un rapport a été réalisé par le SMMVLJ et transmis à la CDC avec les différentes couches SIG associées.

Plan de financement	Etude de diagnostic = 15 000 € HT - SMMVLJ=50% - CDC du PSGCV=50%
Indicateurs de suivi/réussite	Production d'une étude avec définition des zones protégées des digues et identification des enjeux, s'ils existent Conclusion sur la suite de la démarche à adopter
Etat d'avancement	Réalisé (Fait en régie, aucun crédit consommé)

Aucun des crédits n'a été consommé pour réaliser cette étude faite en régie. Il est proposé de reporter les fonds associés (les 50% de la CDC) dans les nouvelles actions de réduction de vulnérabilité des biens et des personnes énoncées dans l'avenant n°2 : actions 5.3 et 5.4.

Action 7.11-Sensibilisation des populations - mise en place d'une évacuation préventive (PCS) pour le camping de Givrand.

Cette fiche action rappelle le principe de la sensibilisation des populations par la mise en place d'une évacuation préventive pour le camping de Givrand. Cette action a été intégrée au PCS communal.



Extrait PCS Givrand

Plan de financement	Commune de Givrand
Indicateurs de suivi/réussite	1 exercice réalisé
Etat d'avancement	Réalisé

Action 7.12-Sensibilisation des populations - mise en place d'une évacuation préventive (PCS) pour le bâtiment situé en aval du Pont Jaunay, sur la commune de Brétignolles sur Mer.

Cette fiche action rappelle le principe de la sensibilisation des populations par la mise en place d'une évacuation préventive pour le bâtiment situé en aval du Pont Jaunay, sur la commune de Brétignolles sur Mer.

Plan de financement	Commune de Brétignolles sur Mer
Indicateurs de suivi/réussite	Intégration de ces bâtiments dans le PCS de Brétignolles-sur-Mer - Nombre d'exercices réalisés – Nombre de personnes sensibilisées
Etat d'avancement	Non réalisé

Action 7.13-Etude de la remontée des eaux par les canalisations situées sous la RD38b entre la RD38b et la rue de Gelinette, sur la commune de Saint Hilaire de Riez

Sur le secteur situé entre la DR38b et la rue de la Gelinette, sur la commune de St Hilaire de Riez, les travaux sur le recalibrage du réseau pluvial et la création d'un bassin tampon sont achevés.



Plan de financement	Commune de Saint Hilaire de Riez
Indicateurs de suivi/réussite	Réalisation des travaux
Etat d'avancement	Réalisé

PAPI de la Baie de Bourgneuf

La majeure partie du littoral de Saint Hilaire de Riez, qui correspond à la cote sableuse, est incluse dans le périmètre du PAPI de la Baie de Bourgneuf. Malgré cela la CDC du PSGCV reste maître d'ouvrage des actions menées sur cette portion du territoire.

Action 7.11 Réalignement du trait de côte entre les plages des Demoiselles et de la Pège

L'objectif de cette action est de protéger des submersions marines le territoire en réalignant le trait de côte entre la plage de Saint Jean de Monts et la Pège.

4 sites sont concernés : les Demoiselles, les Mouettes, les Becs et la Pège.

Les Demoiselles

Au sud du perré maçonné et dans sa continuité, les travaux ont consisté à :

- La dépose des enrochements,
- La déconstruction de la cale de mise à l'eau,
- La construction d'un perré en continuité du perré existant au nord dans l'alignement du trait de côte.

Le projet intègre :

- Une rampe PMR
- Une cale de mise à l'eau (secours, entretien des ouvrages, base nautique). Cette cale assure la protection de la transition avec la dune naturelle au sud.

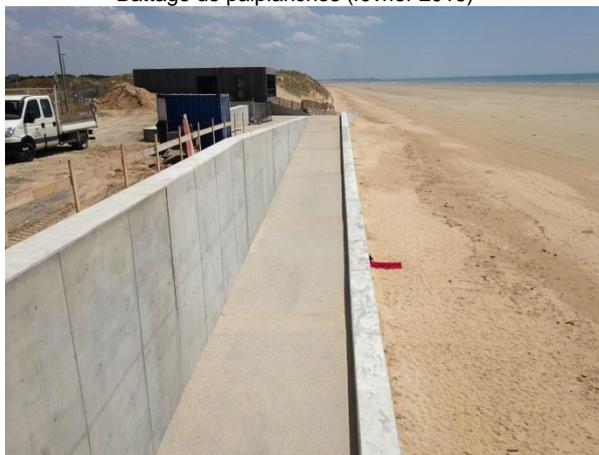
Les travaux ont débuté en décembre 2015 et ont été réceptionnés en mai 2016.



Battage de palplanches (février 2016)



Coffrage des murs (avril 2016)



ouvrage des Demoiselles (juin 2016)

Les Becs

Les travaux ont consisté au :

- Réalignement du pied d'ouvrage de protection par rapport au trait de côte de manière à réduire voire supprimer les effets négatifs induits par l'ouvrage existant sur l'érosion du trait de côte ;
- Confortement de l'ouvrage de protection.

Le projet intègre :

- Une cale de mise à l'eau (secours, entretien de l'ouvrage),
- Rampe d'accès PMR et un accès piéton.

Les travaux ont débuté en janvier 2016 et ont été réceptionnés en mai 2016. Toutefois, un contentieux est engagé contre la société VINCI. Suite à l'expertise lancée en mars 2017, des travaux de reprise des malfaçons ont été engagés par l'entreprise VINCI début 2019. En complément, des travaux ont été engagés par la CDC pour reprendre les malfaçons non mises en lumière par l'expertise (Rampe PMR, extrémité Nord de l'ouvrage).



Terrassement (janvier 2016)



Pose des enrochements (février 2016)



ouvrage des Becs (avril 2016)



Les Mouettes

Les travaux ont consisté au :

- Réalignement du pied d'ouvrage de protection par rapport au trait de côte de manière à réduire voire supprimer les effets négatifs induits par l'ouvrage existant sur l'érosion du trait de côte ;
- Confortement de l'ouvrage de protection ;
- La protection des bâtiments de 1^{er} rang situés plus au sud.

Le projet intègre :

- Une cale de mise à l'eau (secours, entretien de l'ouvrage),
- Rampe d'accès PMR et un accès piéton.

Les travaux ont débuté en janvier 2016 et ont été réceptionnés en mai 2016.



Pose des enrochements (février 2016)



Vue générale du chantier (février 2016)



ouvrage des Mouettes (avril 2016)



La Pège

Le secteur de la Pège est un secteur particulièrement sensible du littoral avec des zones urbaines basses directement menacées de submersion en cas de rupture du cordon dunaire.

Le bureau d'étude ISL a été missionné en 2019 pour reprendre les études de PRO et intégrer les données géologiques, géotechniques et hydrologiques. Les conclusions de ces études sont attendues pour 2020.

BILAN DES ACTIONS NON REALISEES OU NON ENGAGEES

Numéro	Action	Commentaire
4.3	Mettre en conformité les PLU avec les études d'onde de rupture des barrages et études de dangers	Il n'existe pas de dispositions réglementaires permettant de prendre en compte la cartographie des ondes de rupture de barrage dans les PL.
6.3	Mettre en œuvre un pont en lieu et place des busages □1000mm existants au niveau de la route franchissant le lac du Gué Gorand en partie amont du lac, sur la commune de Coëx.	Le coût des travaux est trop important. Cette action est reportée dans l'attente d'une nouvelle solution technique. Le calendrier de réalisation de cette action n'est pas fixé.
7.12	Sensibilisation des populations –mise en place d'une évacuation préventive (PCS) pour le bâtiment situé en aval du Pont Jaunay sur la commune de Brétignolles sur Mer.	Cette action n'a pas été réalisée par la commune de Brétignolles sur Mer.